



CERCLE DES CADRES DE L'ACT

Si vous souhaitez intégrer le Cercle des Cadres de l'ACT, informez nous en écrivant :

A l'attention de Amadou Badiane, Directeur Exécutif de l'ACT

contact@act-senegal.com

Cité UFI 14/20 Ouest Foire, Dakar (Sénégal)

En précisant l'objet : demande d'adhésion au CCACT

MISSION

- Contribuer à l'élaboration du programme Parti
- Conseiller le Président et le Bureau du Parti sur toute question qui lui serait soumise.
- Marquer une présence déterminante du parti dans le débat politique national
- Contribuer à la formation des militants à travers l'Ecole du Parti
- Engager des réflexions qu'il aura jugé utiles à la bonne marche du parti et du Sénégal, ayant un caractère tant national qu'international;

ORGANISATION

- La structure est coordonnée par un Coordonnateur secondé par un Adjoint.
- Le Coordonnateur et son adjoint sont nommés par le Président pour une période de deux (2) ans renouvelable.
- Tout membre du parti peut demander à intégrer le Cercle des Cadres. Le Coordonnateur met en place une Commission de cooptation qui statue sur les demandes reçues. Cette Commission est composée des responsables de pôles, et prend ses décisions à la majorité simple, la moitié au moins des responsables de pôles en fonction devant être présents. En cas de partage des voix, celle du Coordonnateur est prépondérante.
- Le Coordonnateur propose un bureau dont les membres sont élus par le Bureau Politique pour une période de deux (2) ans renouvelable.
- Le Coordonnateur propose des responsables pour chaque pôle et sous pôle. Ces propositions sont soumises à la validation du Bureau Politique. Ils sont désignés pour une période de deux (2) ans renouvelable.
- Le Cercle des Cadres peut recourir à des consultants non membres du parti pour des contributions intellectuelles à chaque fois qu'il le juge nécessaire.

En raison de l'urgence qui s'attache à la rédaction du programme du parti, l'organisation en pôles ci-après précisée est retenue. Elle pourra faire l'objet d'un réaménagement après disponibilité du programme.

Cette organisation comprend 9 pôles coordonnés chacun par un Responsable :

- Le renouveau éthique
- Le renouveau démocratique
- Le renouveau du service public
- La rénovation du système d'éducation et de la formation
- La généralisation de l'accès à la santé et à la prévoyance

- Une jeunesse et une culture actives et vibrantes
- Une société solidaire
- La construction d'un écosystème national compétitif
- Le développement des filières « moteurs de croissance » et des champions nationaux

Chaque pôle est subdivisé en sous-pôles, coordonnés chacun par un Responsable. On dénombre 36 sous-pôles.

LES PÔLES ET SOUS-PÔLES

I) Le Renouveau Ethique

- 1. L'éradication de la corruption, petite et grande
- 2. La dépolitisation de la Fonction Publique
- 3. La promotion des valeurs propices à l'émergence

II) Le Renouveau Démocratique

- 4. Equilibre des Pouvoirs, notamment l'Indépendance du Pouvoir Judiciaire
- 5. Les medias d'Etat hors du contrôle du pouvoir politique
- 6. Renforcement du contrôle citoyen
- 7. Un dialogue social responsable et apaisé

III) Le Renouveau du Service Public

- 8. Une administration moderne, performante et évaluée par les citoyens
- 9. Une décentralisation au service du développement et de la participation citoyenne
- 10. La justice pour tous
- 11. Coopération et diplomatie : politique ouest-africaine / africaine / internationale
- 12. Défense et Sécurité

IV) La Rénovation du Système d'Education et Formation

- 13. L'éducation pour tous jusqu'à 15 ans
- 14. Le développement d'une éducation professionnalisante
- 15. Le Renouveau d'un Enseignement Supérieur d'Excellence
- 16. Le Développement de la Formation Continue : La Formation Continue pour tous les travailleurs

V) Un accès généralisé à la santé et à la prévoyance et à l'hygiène

- 17. Une santé accessible à tous et partout
- 18. Vers la Couverture Sociale Universelle
- 19. L'hygiène et la propreté partout

VI) Une jeunesse et une culture actives et vibrantes

- 20. Vers une politique hardie d'emplois des jeunes
- 21. Le développement d'une politique culturelle plus inclusive et plus rayonnante
- 22. Le sport comme facteur d'éducation et de santé pour le citoyen et de rayonnement pour le pays

VII) Une Société Solidaire

- 23. La Politique en faveur des Femmes
- 24. La politique de la famille
- 25. La Politique de lutte contre la pauvreté et les mécanismes de soutien aux personnes les plus vulnérables
- 26. La diaspora, levier pour le développement

VIII) Un écosystème national compétitif

- 27. Une gestion durable du capital naturel
- 28. Une urbanisation maîtrisée et humanisante
- 29. Un réseau national d'infrastructures compétitif et connecté aux marchés régionaux et mondiaux (route, fer, énergie, eau, télécom...)
- 30. La promotion de l'entrepreneuriat, des PME et du secteur privé
- 31. Des services supports compétitifs (services financiers, transport/logistique, distribution, BTP ...)

IX) Développer des filières « moteurs de croissance » et des champions nationaux.

- 32. Une agriculture moderne et rémunératrice
- 33. La pêche
- 34. L'industrie du cuir, de la confection
- 35. L'économie numérique
- 36. Le tourisme
-

FONCTIONNEMENT (priorité à la rédaction du programme du parti)

Chaque pôle ou sous-pôle devra apporter dans les meilleurs délais sa contribution au Programme du Parti. Il est le fruit des réflexions et synthèses faites à l'intérieur du pôle et du sous-pôle et des contributions des militants via le site du Parti.

Les pôles se réunissent une fois tous les mois (milieu du mois).

Le cercle des cadres se réunit une fois par mois (fin de mois) sous la présidence de son coordonnateur, et une fois tous les trimestres sous la présidence du Président du parti.

RATTACHEMENT

Rattachement au Président du Parti.